COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEAT-SORNAC, MILLEVACHES AU CŒUR

REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

OBJET DE LA CONSULTATION :
ENTRETIEN DU SENTIER D'INTERPRETATION DES SOURCES DE LA VIENNE ET DE LA LIGNE DE PARTAGE DES EAUX

Maître de l'ouvrage : Communauté de Communes Bugeat-Sornac, Millevaches au Cœur

Date limite de remise des offres : mardi 28 avril 2015 à 12 h 00

Communauté de Communes Bugeat-Sornac, Millevaches au Cœur
Le bourg
19 170 St Merd les Oussines
tel/fax : 05 55 95 18 29

SOMMAIRE

Article 1. Objet de la consultation 2

Article 2. Conditions de la consultation 2

a. Etendue et mode de la Consultation 2
b. Compléments à apporter au C.C.T.P. 2
c. Division en lots 2
d. Délai d'exécution 2
e. Délai de validité des offres 2

Article 3. Présentation des offres 2

Article 4. Jugement des offres 3

Article 5. Conditions d'envoi des offres 3

Article 6. Remise des offres 3

Article 7. Renseignements complémentaires 3

Article 1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne les travaux d'entretien du sentier d'interprétation des sources de la Vienne et de la ligne de partage des eaux.

Article 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

a. Etendue et mode de la Consultation

Marché avec procédure adaptée.
Il est soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

b. Compléments à apporter au C.C.T.P.

Les candidats n'ont pas à apporter de complément au Cahier des Clauses Techniques Particulières.

c. Division en lots

Sans objet

d. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **15 jours** à compter de l'envoi de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux.

e. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

f. Durée du marché

La durée du marché est de un an renouvelable deux fois.

Article 3. PRESENTATION DES OFFRES

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes **datées et signées par eux :**

- un projet de marché comprenant :

  . un acte d'engagement (modèle ci-joint),
  . un C.C.T.P approuvé
  . un devis.

- les documents prévus, aux articles 44 à 46 du code des marchés publics.

Le candidat a la possibilité de présenter pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre d'un ou plusieurs groupements.

Article 4. JUGEMENT DES OFFRES

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 52 à 55 du Code des Marchés Publics applicables aux Collectivités Locales et à leurs Etablissements Publics, avec prise en compte des critères suivants :

- capacité technique et financière : coef 3
- références : coef 3
- prix : coef 4

Article 5. CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES

Les offres rédigées en français seront présentées sous pli cacheté contenant 2 enveloppes.

La première enveloppe doit porter la mention « première enveloppe intérieure », et contenir les documents suivants :

- déclaration du candidat,
- certificats de capacité,
- liste des références,
- liste du matériel affecté au chantier,
- déclaration d'intention de soumissionner,
- attestation prévue par le décret n°97-638 du 31/05/97, concernant la non inscription au volet n°2 du casier judiciaire d'une condamnation pour emploi de main d'œuvre illicite.
- Ainsi que les documents prévus aux articles 44 et 46 du code des marchés publics.

La deuxième enveloppe doit porter la mention « deuxième enveloppe intérieure » et contenir la soumission.

Article 6. REMISE DES OFFRES

Les offres pourront être remises contre récépissé, au siège de la Communauté de Communes au bourg de St Merd les Oussines, avant le mardi **28 avril 2015, 12 h 00** ; ou si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à cette même adresse par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites.

Article 7. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les entreprises désirant obtenir des renseignements complémentaires devront s'adresser à :

Sandrine Delamour – technicienne rivières

Communauté de Communes Bugeat-Sornac, Millevaches au Cœur
Le bourg
19 170 St Merd les Oussines
05.55.95.31.88